

intersyndicale de l'académie de Poitiers :



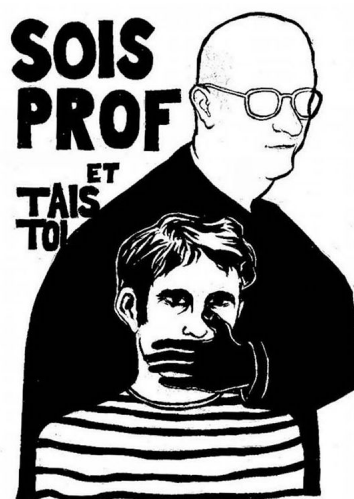
# Solidarité avec les 4 de Melle !

Le moment est grave et inédit dans l'éducation nationale. Dans toute la France, des collègues se sont mobilisés, à travers des actions de grève, contre les réformes Blanquer, décriées par une large majorité de la profession. Au lycée Desfontaines de Melle, la rectrice de l'académie de Poitiers a décidé de faire tomber des têtes afin d'intimider l'ensemble des personnels. Suite à la mobilisation lors des E3C, 3 collègues ont été suspendus 4 mois, puis 4 mois supplémentaires, pendant qu'une caricature d'enquête administrative, uniquement à charge, a été diligentée s'appuyant sur des rapports d'inspecteurs, du chef d'établissement et d'équipes mobiles de sécurité du rectorat.

Des CAPA disciplinaires à l'encontre de nos désormais 4 collègues de Melle ont été engagées. Ils sont convoqués les 12, 13, 14 et 16 octobre.

Qu'ont-ils fait de si gravement répréhensible ? **Ils ont seulement exercé leur droit de grève !** Les chefs d'accusation sont politiques, allant jusqu'à « l'incitation à l'émeute » et ne reposent sur RIEN. **Derrière cette répression, il faut comprendre que c'est tout l'exercice de l'activité syndicale, du droit de grève et de la liberté d'expression qui sont attaqués !**

*Le conseil de discipline a lieu suite à une enquête administrative visant à démontrer l'existence de fautes. Il se compose d'une commission paritaire, composée à moitié d'organisations syndicales, à moitié de membres du rectorat. Quelque soit son avis sur la sanction à préconiser, c'est in fine le recteur, en l'occurrence ici, la rectrice, qui a le pouvoir de décider de la sanction. Cela peut aller de l'avertissement à la révocation.*



## Toutes et tous en grève et en manif le 12 octobre à 13h devant le rectorat !

**Ces collègues, c'est nous, c'est vous !** Face à l'arbitraire, **l'intersyndicale de l'académie de Poitiers** appelle à un **rassemblement massif d'ampleur nationale et de mobilisation dans l'éducation. En conséquence, un préavis de grève a été déposé pour toute la semaine du 12 octobre. Nous appelons l'ensemble des personnels de l'éducation, quelque soit leur académie, à être solidaires, à se mettre en grève et à participer au rassemblement le lundi 12 octobre à 13h devant le rectorat de Poitiers (barbecue sur place, manifestation à 15h). Nous appelons également à participer aux rassemblements devant le rectorat qui auront lieu les 13, 14 et 16 octobre à 13h pour soutenir les trois autres collègues convoqués.**

Nous appelons également à nous rejoindre tous les autres secteurs subissant cette vague de répression antisyndicale et d'atteinte à l'exercice du droit de grève. Dans tous les établissements, nous invitons les collègues, dès maintenant, à organiser des heures d'information syndicale, à prendre position par des motions lors des conseils d'administration/d'école, lors d'assemblées générales, à afficher leur soutien par des banderoles sur les façades des établissements,...

**L'intersyndicale de l'académie de Poitiers rappelle qu'elle exige l'abandon de toutes poursuites, y compris les conseils de discipline, à l'encontre de nos collègues.**